



Bernadette Groison
Secrétaire Générale
BG/NO/18.19/097

Monsieur le Premier Ministre
Edouard Philippe
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Les Lilas le 7 mai 2019

Monsieur le Premier Ministre,

La FSU tient à vous faire part de son indignation sur la manière dont s'est déroulée la manifestation du 1^{er} mai à Paris.

Le 1er mai est une journée importante et symbolique pour les organisations syndicales.

La journée internationale des travailleurs permet aux salarié-e-s mais aussi aux retraité-e-s et aux jeunes, d'exprimer leurs revendications.

Cette année, alors qu'en province les manifestations, qui ont été massives, se sont globalement bien déroulées, ce ne fut pas le cas à Paris où le cortège syndical n'a pas pu défiler.

La politique de maintien de l'ordre arrêtée pour ce 1^{er} mai a conduit les forces de police, au motif d'éviter le regroupement d'éléments violents, à intervenir sans distinction et violemment sur la tête de cortège syndical. Cela a provoqué des mouvements de foule et mis en danger les manifestant-e-s dont des militant-e-s syndicaux. Le cortège syndical, avec ses militant-e-s et ses véhicules, a ainsi subi des violences de la part des forces de l'ordre alors que celles-ci sont chargées d'assurer la sécurité des manifestant-e-s. Il en a été ensuite de même tout au long de la manifestation quand les manifestant-e-s ont pu rejoindre le cortège. C'est inacceptable pour la FSU qui considère qu'un cap a été franchi.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette gestion du maintien de l'ordre alors même qu'un climat de psychose a été créé les jours précédents ce 1^{er} mai.

Une nouvelle fois, la FSU met en garde le gouvernement contre l'escalade de violences et leurs conséquences. Il est de sa responsabilité d'ouvrir tout de suite la voie de la désescalade.

La FSU vous demande, Monsieur le Premier Ministre, d'apporter toutes les explications sur ces faits et de prendre la mesure des conséquences d'une telle situation.

La FSU exige du gouvernement qu'il s'engage dorénavant à garantir et à respecter réellement le droit à manifester dans notre pays en toute sécurité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale